



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2020

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf septembre à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 23 septembre 2020, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la salle des fêtes de Chigy.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Marie-José MASSON, Sylvie MOSIMANN, Louis BOUCHENY, Maryse BOURGEOIS, Michaël LAVENTUREUX, Eliane ANSTETT, Karym FELLAH.

Représentée : Martine VAJOU par Luc MAUDET

Absents : Sophie MARTHELOT, Olivier BRAULT,

16 conseillers présents, 1 conseiller représenté, 2 conseillers absents, le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance 31 août 2020 ;
- Mobilité
- Step de Theil
- Redevance d'Occupation Domaine Public
- Prémption et acquisition rue du Guichet
- Vente des chaises des salles des fêtes de Chigy et Vareilles
- Délégations au maire
- Pouvoir de police
- Décisions Modificatives sur les budgets
- Défibrillateurs
- Personnel
- Questions diverses
 - Journal
 - Informatique aux aînés
 - Affouages

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 31 AOÛT 2020

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 31 août 2020.



MOBILITÉ

Trois études ont été menées auprès de la population (septembre 2015, printemps 2020 par France Services et juillet 2020). 93% des habitants ont une voiture mais les autres ont des problèmes de mobilité importants essentiellement vers Sens, mais aussi vers Villeneuve l'Archevêque et Cerisiers.

La solution de mobilité sur la commune est globale elle doit concerner indifféremment :

- 50 seniors de plus de 80 ans qui ont des difficultés à conduire et dont plus de la moitié vit seul
- 200 aînés entre 63 et 80 ans à la retraite
- 487 adultes (26 à 62 ans) qui doivent aller à leur travail
- 58 jeunes (19-25 ans) (à la recherche de travail ou non)
- 36 adolescents (15-18 ans) qui ont envie de se déplacer pour sortir de la commune

Les transports régionaux (trains, bus...) sont assurés par la Région et ne concernent pas l'étude effectuée. Les solutions sont proposées sur le site MOBIGO <https://www.viamobigo.fr/>

Une solution de transport existe par les lignes 806 (Flacy-Sens) et 814 (Villeneuve l'Archevêque-Sens) de Mobigo. De faible coût (1€ 50) elle concerne essentiellement Chigy et Theil avec au moins quatre aller-retour par jour en semaine. Ce service est détaillé, jour par jour sur notre site internet : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/services/mobigo/>

Les sept solutions de mobilité, envisagées, sur la commune sont :

- Vulgariser les lignes **MOBIGO LR 806 Flacy-Sens et LR 814 Arces Dilo-Sens**
- Étudier la possibilité d'utiliser les **transports scolaires des écoles élémentaires**, lorsqu'ils retournent à vide vers Sens, ou viennent de Sens. Cela passe par une convention avec ces transporteurs.
- Envisager **la solution « Atchoum »** de covoiturage semi-bénévole
- Favoriser le **covoiturage le matin et le soir** vers les lieux de travail
- Créer un partenariat avec **l'association Mobil'Eco**
- Regarder la possibilité pour la **commune d'acheter une voiture** avec mise à disposition en autopartage pour les associations ou les habitants
- Utiliser **les taxis de la commune**

La commune envisage la création ou l'utilisation d'une plateforme de mobilité afin

- **De répondre sur un numéro téléphonique unique ou une adresse mail unique** à l'ensemble des préoccupations de mobilité des habitants de la commune
- **De faire réponse adaptée à l'âge et à la mobilité parmi les sept solutions ci-dessus**

Cette plateforme doit être

- **Un gage de sécurité.**
- **Un service de renseignement**
- **Un service de recherche et mise à disposition d'un véhicule « adapté »**

Cette plateforme pourrait être mise en service en début d'année 2021 avec quelques solutions de mobilité et se développer par la suite avec les autres.

Le conseil municipal à l'unanimité mandate Monsieur le Maire pour étudier cette solution de plateforme de mobilité.



La solution de mobilité rezopouce.fr qui est une version moderne du « stop » ne peut être choisie par la commune seule car elle nécessite de mailler le territoire avec des réseaux d'arrêts, des zones de parkings de covoiturage. Cette solution pourrait être étudiée par la CCVPO.

APPEL A PROJET FRANCE-SERVICES AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JOVINIEN

Ces actions à destination de nos aînés de plus de 70 ans ont reçu le soutien financier de la Conférence des Financeurs départementale. Il s'agit de créer une plateforme mobilité de renseignement et réservation avec le choix d'un partenaire de transport (Mobil'Eco, Transarc...)

Le principe est un service de mobilité sur mesure avec une offre de transport micro-collectif sur des parcours type. L'accompagnement de proximité de porte à porte voire au bras du senior serait fait à un coût abordable par du personnel formé pour accompagner les usagers

Les motifs de déplacement est limité dans le cadre des deux communautés de communes et vers Sens pour la CCVPO sont

- Prévention
- Vie quotidienne (courses commerces, marché)
- Accès aux soins
- Démarches administratives
- Lien social accès à la culture.

Il serait proposé des parcours type mobilité-prévention comme par exemple

- Parcours corps et mémoire/démarches administratives
- Parcours courses/sport seniors (courses + séance de sport)
- Parcours marché/nutrition (atelier nutrition + marché)

STEP DE THEIL

La nouvelle station d'épuration de Theil a été mise en service le 22 septembre. L'entretien est assuré actuellement par les employés communaux (roseaux, changement de bassin...) en partenariat avec la SAUR (contrôle jusqu'à la fin de l'année sur la base d'un contrat signé en début d'année). Un nouveau contrat d'entretien devra être signé pour l'année prochaine.

Monsieur le Maire précise que la compétence assainissement qui devait être prise par la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2021 a été reportée par celle-ci au 1^{er} janvier 2022.

A l'unanimité le conseil accepte ce report.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A l'unanimité le conseil municipal autorise monsieur le Maire à encaisser les redevances d'occupation du domaine public pour toute la durée du mandat.

PREEMPTION ET ACQUISITION D'UNE BIEN RUE DU GUICHET

A l'unanimité les conseillers municipaux autorisent monsieur le Maire à acheter le bien situé 9 rue du Guichet pour la somme de 19 500 € hors frais (avocat, achat, etc...).

Le terrain permettra la régularisation de la construction de l'école maternelle.

Le bâtiment devra être réhabilité puis pourra servir de logement social ou revendu pour accession à la propriété.



VENTE DE CHAISES DES SALLES DES FÊTES DE CHIGY ET VAREILLES

Compte tenu de l'achat de chaises neuves, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à vendre les chaises de la salle des fêtes de Varelles et celles de la salle des fêtes de Chigy.

DELEGATION AU MAIRE

Les délégations au Maire votées lors du conseil municipal du 10 juin ont été retoquées par la Préfecture au motif qu'elles doivent être rédigées en deux délibérations séparées.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve leur rédaction en deux délibérations.

POUVOIRS DE POLICE

Le conseil municipal à l'unanimité demande que les pouvoirs de police non transférés d'office à la communauté de communes soient conservés par la commune.

DÉCISIONS MODIFICATIVES SUR LES BUDGETS

Monsieur le Maire précise que les décisions modificatives au budget nécessaires pour payer les fournisseurs sont à l'intérieur de même chapitre et qu'il n'y a pas lieu d'effectuer une délibération à leur sujet puisqu'elles n'affectent pas l'équilibre du budget.

Dans un souci de simplification et d'efficacité, il demande que soit étudiée la suppression des charges foncières et contributions publiques demandées aux agriculteurs avec leurs baux ruraux. Ces sommes représentent, au total cumulé, moins de 150 € par an pour la commune.

Les conseillers présents ou représentés acceptent ce principe à l'unanimité.

DÉFIBRILLATEURS

Le décret du 19 décembre 2018 rend les défibrillateurs obligatoires dans les ERP

3 défibrillateurs sont achetés

- 1 défibrillateur façade côté rue 5 route du Miroir
- 1 défibrillateur à côté de la machine à pain à Chigy
- 1 défibrillateur à côté de la salle des fêtes de Varelles

PERSONNEL

Monsieur le Maire demande l'autorisation de payer une « prime covid » à 3 agents techniques qui ont travaillé, pratiquement à plein temps pendant le confinement. Elle sera modulée en fonction des temps de présence réel.

Par 16 voix pour et l'abstention de Guy Lamarre, les conseillers présents ou représentés acceptent cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Journal communal

Le journal communal est sorti comme prévu en septembre. Le retour semble bon.

Le prochain journal est prévu pour avril 2021. Les propositions d'article et de sujets sont demandées.

Un projet de photothèque existe pour alimenter ces journaux. Merci à tous de faire parvenir en mairie les photos libres de droit d'auteur.



Cours d'informatique à l'attention des aînés

Les cours d'informatique aux seniors vont démarrer à la salle des fêtes Vareilles, dans le respect des gestes barrières. Un cours pour les tablettes (prêt de tablettes possible) et un cours pour les ordinateurs sont organisés. Ces cours sont ouverts aux seniors des villages voisins, avec possibilité de transporter les personnes sans solution de transport.

Financement : conférence des financeurs

8 dates sont programmées du vendredi 23 octobre au vendredi 11 décembre.

D'autres seront éventuellement programmées en 2021, en fonction du bilan de ces premiers cours.

Inscription obligatoire.

Jardin de l'Erable

Les activités démarrent : Accueil des seniors autour d'ateliers (mémoire, cuisine, relaxation, jardinage, balade...)

Il est précisé, une fois de plus, que l'association n'a pas vocation à remplacer les clubs ou associations d'aînés. Le Jardin de l'érable intervient en complément sur d'autres thèmes.

Vendredi 9 octobre 19h 30, Salle des fêtes de Theil, en partenariat avec France Alzheimer, l'association propose une pièce de théâtre : **Maman sur un arbre perchée**

Avec débat sur la maladie d'Alzheimer, réservation obligatoire au 09-74-77-73-50 ou contact@jardin-erable.com

Maison des associations : Plaisir de Lire

Samedi 3 octobre ouverture de la nouvelle bibliothèque « Plaisir de Lire » dans la maison des associations.

Ouverture de la micro crèche

Les travaux sont en cours de finition. La réception aura lieu le 30 septembre.

L'association Les Poussins a embauché une « directrice » à compter du 1^{er} octobre 2020. Le projet, les documents sont prêts. On attend le feu vert de la CAF et de la PMI

Ouverture courant novembre 2020

Bîme de Vareilles – zone humide

Sur un terrain de 3980 m², jouxtant le bîme de Vareilles et appartenant à la commune, le Syndicat Mixte de la Vanne et de ses Affluents (SMVA), prévoit un projet venant contenir les matières fines du ruissellement venant du bassin versant et la réhabilitation de la zone humide.

Une réunion avec le SMVA, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conservatoire des Espaces naturels est prévue en octobre.

Affouages

Il sera organisé des affouages à Vareilles sur la parcelle 4 à l'automne 2021.

Manifestations Cœur-de-Vanne en 2021

L'association prévoit d'organiser toutes les manifestations qui n'ont pu être réalisées cette année :

- Fête des Saints de Glace à Vareilles le deuxième dimanche de mai (9 mai)
- Concert dans l'église de Vareilles
- Marchés de l'été à Theil

La séance est levée à 21 heures 50.